

VULCANIC S.A.S. - 48, rue Louis Ampère Zone Industrielle des Chanoux - F 93330 NEUILLY / MARNE (France)



Tél. +33 (0)1.49.44.49.20 - Fax + 33 (0)1.49.44.49.41

NOTICE D'INSTALLATION

AEROTHERMES

REFERENCES 6046-06/12/18/56/62/68

1 - APPLICATION:

Réchauffage, en air recyclé, de tous locaux tels que : bureaux, locaux techniques, ateliers, hall d'usine, entrepôts, garages, magasins, salles de sports, réfectoires, etc ...

2 - CONSTITUTION:

Ces aérothermes sont constitués par un caisson en tôle d'acier électrozinguée, recouvert d'une peinture cuite au four et comprenant :

- 3, 6 ou 9 éléments blindés, en acier inoxydable austénitique, de 2 kW / 230 V couplés en :
 - 1 étage de 6 kW pour les références 6046-06 et 6046-56,
 - 2 étages : 6 kW + 6 kW pour les références 6046-12 et 6046-62,
 - 2 étages : 6 kW + 12 kW pour les références 6046-18 et 6046-68,
- Un groupe moto-ventilateur hélicoïdale,
- Un thermostat de régulation interne, ajustable plage 0/40 °C (bouton de réglage en façade), à 2 seuils de commande (les 2 étages ne sont alimentés que lorsque la température ambiante mesurée est inférieure de plus de 4 °C environ par rapport à la consigne, 1 seul étage est alimenté lorsque la température ambiante mesurée est comprise entre 4 °C environ au dessous de la consigne et la consigne).
- Une sécurité de température assurée par un thermostat réglé en usine à 95 °C, à réarmement automatique.
- Un borner pour le raccordement éventuel d'un thermostat d'ambiance externe.
- Raccordement sur bornier à vis.

Niveau de bruit : 55 dbA. Degré de protection : IP 33.

3 - PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Vérifier que :

- La tension d'alimentation utilisée est bien celle mentionnée sur la plaque signalétique :
 - 400 V Tri pour les références 6046-06, 6046-12 et 6046-18.
 - 400 V Tri ou 230 V Tri pour les références 6046-56, 6046-62 et 6046-68 (appareils fournis couplés en 400 V Tri par défaut en sortie d'usine) : pour une utilisation en 230 V Tri, l'installateur doit procéder à une modification de couplage au niveau du borner de raccordement de puissance et au niveau d'une borne du transformateur (Voir schémas électriques et § 4-2-1).
- Les connexions sur les éléments blindés, les borniers de raccordements et les bornes du moteur sont encore bien serrées après transport et manutention.
- Aucun obstacle ne risque d'entraver, même partiellement, la circulation de l'air aussi bien à l'entrée qu'à la sortie de l'appareil.

- L'appareil est bien protégé de tout risque de projection de liquide.

REMARQUE : Il est <u>recommandé</u>, à l'arrêt de l'installation, d'assurer pendant quelques minutes le débit d'air, après la mise hors tension du circuit chauffage (évacuation des calories accumulées dans les résistances à ailettes), à l'aide d'un relais temporisé.

4 - MONTAGE ET RACCORDEMENT :

4-1 - MONTAGE:

- L'appareil est à monter en soufflage horizontal (l'utilisation des consoles murales en accessoire, est vivement conseillé) :
 - référence 6046-98 pour les appareils 6046-06, 6046-12, 6046-56, 6046-62.
 - référence 6046-99 pour les appareils 6046-18 et 6046-68.

Un espace minimum de 100 mm est nécessaire entre la cloison sur laquelle sont fixées les consoles et l'arrière de l'aérotherme.

- Le support mobile sur roues, référence 6041-98, facilite l'utilisation de ces appareils dans les chantiers (par exemple).

4-2 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE:

Consulter l'un des schémas électriques ci-joints correspondant à l'appareil utilisé :

- N° 4500053.00 ind. B pour l'appareil référencé 6046-06
- N° 4500055.00 ind. B pour l'appareil référencé 6046-12
- N° 4500057.00 ind. A pour l'appareil référencé 6046-18
- N° 4500052.00 ind. A pour l'appareil référencé 6046-56
- N° 4500054.00 ind. A pour l'appareil référencé 6046-62
- N° 4500056.00 ind. B pour l'appareil référencé 6046-68

Procéder au raccordement du câble d'alimentation électrique (3 Ph. + T), sur le bornier à vis de la boîte (situé en partie inférieure de l'appareil) :

- de la vis de masse à la terre de l'installation.
- des 3 phases :
 - sur les 1, 5 et 6:
 - pour les appareils référencés 6046-06, 6046-12 et 6046-18 (400 V Tri).
 - pour les appareils référencés 6046-56 et 6046-62 si ils sont couplés en 400 V Tri (voir § 4-2-1).
 - sur les bornes U1,V1 et W1 pour les appareils référencés 6046-68 si ils sont couplés en 400 V Tri (voir § 4-2-1).
 - sur les bornes 1, 4 et 6 pour les appareils référencés 6046-56 et 6046-62 si ils ont couplés en 230 V Tri (voir § 4-2-1).
 - sur les bornes U1,V1 et W1 pour les appareils référencés 6046-68 si ils sont couplés en 230 V Tri (voir § 4-2-1).

4-2-1- Couplage en 230 V Tri ou 400 V Tri pour les appareils référencés 6046-56/62/68

- Positionner les straps du bornier de raccordement, comme indiqué par le schéma électrique de l'appareil concerné, en fonction de la tension du réseau.
- Raccorder le fil de raccordement du transformateur sur la borne repérée 230 pour la tension de 230 V ou sur la borne repérée 400 pour la tension de 400 V.

4-2-2- Raccordement d'un thermostat d'ambiance externe

- Raccorder le contact à ouverture par élévation de température du thermostat d'ambiance externe :
 - sur la borne faston, repérée P1*, du thermostat de régulation interne TH2.
 - sur la borne faston, repérée 2*, du thermostat de sécurité TH1.
 - en lieu et place du strap existant.
- Régler la consigne du thermostat de régulation interne à sa valeur maximale (40 °C).

4-2-3- Mode de fonctionnement du ventilateur

Le ventilateur peut être asservi ou non à la chauffe :

- Supprimer le strap entre les bornes 13 et 14 du contact (commandant le ventilateur) du relais KM1 pour que le ventilateur ne souffle que lorsqu'il y a demande de chauffe.
- Placer un strap entre les bornes 13 et 14 du contact (commandant le ventilateur) du relais KM1 pour que le ventilateur souffle en permanence, l'appareil étant sous tension (avec ou sans chauffe).

5 - PROCEDURE DE MISE EN SERVICE :

- Vérifier qu'aucun obstacle n'entrave la circulation de l'air aussi bien en amont qu'en aval de l'appareil.
- Régler la consigne du thermostat de régulation interne (bouton de réglage en façade) à la valeur souhaitée, si il n'y a pas de thermostat d'ambiance externe. Dans le cas où un thermostat d'ambiance externe est utilisé, régler sa consigne à la valeur souhaitée en n'oubliant pas de régler la consigne du thermostat de régulation interne à sa valeur maximale (40 °C).
- Mettre l'appareil sous tension par basculement de l'interrupteur lumineux (en façade). Vérifier immédiatement que l'intensité en ligne de chaque étage est conforme à celle prévue.

6 - ENTRETIEN:

- <u>Après 50 heures de marche</u>: vérifier que toutes les connexions, du circuit chauffage et du moteur sont bien en place et bien serrés.
- <u>Tous les 6 mois</u>: même opération que ci-dessus. Dépoussiérer les grilles d'entrée et de sortie d'air, et, si nécessaire, les éléments blindés, sans les endommager, par soufflage à l'air comprimée sec par exemple.
- <u>Tous les ans</u>: même opération que ci-dessus. Procéder à une vérification du bon état de l'appareil.
- <u>Cas où l'aérotherme reste de longues périodes sans fonctionner en ambiance à hygrométrie non contrôlée :</u>

Si nécessaire, prévoir une mise en chauffe de 4 heures minimum, pour auto-étuver l'ensemble et chasser l'humidité éventuellement absorbée. Immédiatement après cette période de chauffe mesurer l'isolement par rapport à la masse : la valeur mesurée sous 500 V courant continu doit être supérieure à un mégohm.

7 - GARANTIE:

Sauf stipulation contrainte faisant l'objet d'un contrat, notre garantie est conforme aux accords intersyndicaux de la Construction Electrique et à nos conditions générales de ventes.

Nous garantissons la conformité des matériaux et des traitements de surface éventuels, tels que définis sur nos documents.

Les détériorations engendrées par :

- une utilisation supérieure à 10 % de la tension nominale prévue.
- des usures provoquées par manque d'entretien, de chocs, de maladresse ou inexpérience de l'utilisateur.
- le non-respect de la présente notice, des règles de l'art et de la législation.
- des phénomènes de corrosions ou de colmatage.

ne sauraient engager notre responsabilité.